

A titre d'exemple des avantages que nous retirons à cet égard de notre participation à l'OTAN, les réunions annuelles de la Conférence des Parlementaires de l'OTAN nous viennent à l'esprit. Cette organisation, qui doit sa création à un ancien membre distingué de votre Chambre, le sénateur Wishart Robertson, est, que je sache, la seule institution qui permet aux membres du Parlement du Canada de se réunir avec des collègues de l'Europe de l'Ouest afin de discuter de problèmes communs. A mon avis, l'expérience personnelle que certains d'entre vous ont acquise à ces réunions vous a convaincus de l'importance et de l'utilité de ces liens.

Raisons de maintenir des forces armées en Europe

On a prétendu que les forces militaires canadiennes en Europe de l'Ouest n'ont plus d'importance du point de vue militaire et que, par conséquent, elles devraient être retirées. Cette thèse a rallié un certain appui au Canada. Il est indubitable que les nations européennes ont accru leurs forces armées au point où notre apport revêt relativement moins d'importance du point de vue militaire qu'il y a dix ans. Mais s'ensuit-il que nous pourrions retirer nos forces sans provoquer des conséquences inattendues?

Le Traité de l'Atlantique Nord et les accords connexes stipulent que les États membres ne réduiront pas sensiblement leurs forces affectées à l'OTAN sans le consentement de leurs alliés. Les alliés reconnaissent que les membres de l'Alliance soient, à un moment donné, contraints de réduire leur apport prévu aux termes de leurs engagements. Mais dans le cas du Canada, les arguments ordinaires en faveur du retrait des forces ne seraient guère convaincants. Il s'agit d'un impératif pour nos forces. En fait, notre budget total de défense, en fonction de notre produit national brut, est l'un des plus bas parmi les pays de l'OTAN. L'effectif de nos forces armées, proportionnellement à notre population, est également l'un des plus faibles parmi les pays de l'OTAN.

Bien entendu, le Canada pourrait agir unilatéralement. Mais une décision unilatérale de retirer nos forces pourrait avoir d'importantes répercussions politiques. Elle pourrait provoquer une réaction "en chaîne" en soumettant à certaines pressions les gouvernements des autres membres de l'Alliance qui se préoccupent tout autant que nous des frais qu'entraîne le maintien de ces forces armées. Elle pourrait abîmer la trame de la coopération. Elle pourrait ternir la réputation du Canada aux yeux de ses alliés. Elle pourrait porter nos alliés à se demander si nous faisons notre part afin de maintenir la sécurité dans le monde.

Je ne veux pas dire que ces considérations seront valides à perpétuité. Le Gouvernement ne fait pas la sourde oreille aux arguments de ceux qui prétendent que la contribution du Canada devrait être faite à partir de bases au Canada. Certes, le Canada fournit un bataillon, en poste au pays même, à ce qui s'appelle la Force mobile d'intervention (CAE), qui serait utilisée sur le flanc nord de l'OTAN. Le jour viendra peut-être, en raison des changements technologiques ou stratégiques, où il sera pratique et satisfaisant à nos yeux et à ceux de nos alliés, que nous